

COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE ENTRE LE GROUPE DE MEDIATION ET LA DELEGATION DE LA MAJORITE

Le lundi 03 février 2014, le groupe de médiation présidé par Son Excellence Monsieur Jean-Baptiste OUEDRAOGO a reçu une délégation de la majorité composée de : Assimi KOUANDA, Kanidoua NABOHO, Alain YODA, Achille TAPSOBA, Zacharia TIEMTORE, Bouba YAGUIBOU, Toussaint COULIBALY, Amadou DICKO et Saïdou COMPAORE.

En introduction de cette rencontre, le président du groupe de médiation a d'abord remercié la délégation de la majorité d'avoir accepté l'offre de dialogue et a ensuite présenté le contexte et la justification de la médiation.

Le Burkina Faso, a-t-il mentionné, vit une crise politique depuis plusieurs mois avec des risques de confrontations, de divisions et de troubles pouvant compromettre la paix sociale d'où la nécessité d'entreprendre des initiatives dans le but d'amener les principaux acteurs politiques autour d'une table de dialogue.

L'objectif de la médiation est d'éviter que la crise politique actuelle ne dégénère en affrontements catastrophiques pour tous et d'aboutir à un modus vivendi sous forme de plateforme de transition démocratique apaisée.

Il a été rappelé que les principales contradictions qui opposent la majorité à l'opposition se résument au respect et au non respect de deux dispositions de notre constitution à savoir l'article 37 en vue de supprimer la limitation du nombre de mandats présidentiels et l'article 78 pour supprimer le sénat.

Cette analyse a conduit le groupe de médiation à demandé à la majorité de prendre ses responsabilités par rapport à la non révision de l'article 37 de la constitution pour faire baisser la tension sociale.

Il a souhaité en outre que les deux parties ne perdent pas de vue qu'une nation se construit avec la richesse des diversités et non dans la division et l'exclusion mutuelle.

C'est pourquoi la médiation en appelle au sens de l'honneur de chaque partie pour le respect de la constitution et pour parvenir à un compromis pour la paix et la stabilité.

Elle propose à cet effet le respect de la constitution et donc la non révision de l'un et l'autre des articles déjà ancrés dans la loi fondamentale, l'adoption d'un mécanisme qui pourrait ménager une sortie honorable à Monsieur le Président du Faso, l'ouverture d'une transition démocratique apaisée au terme de son mandat constitutionnel, des garanties de sécurité et l'acceptation d'une formule de sénat aménagé en concertation avec l'opposition et dont la mise en place se fera d'accord parties.

Après avoir présenté ses propositions, la médiation a proposé une suspension de séance afin de permettre à la majorité de se concerter.

Elle a toutefois souligné que la transition démocratique apaisée, acceptée de tous, passe inévitablement par des sacrifices de chacune des parties. Une deuxième rencontre a été programmée pour le mercredi 05 février 2014.

Fait à Ouagadougou, le 04 février 2014.

Le rapporteur

Compte rendu de l'Opposition sur la rencontre avec le Groupe de Médiation

L'OPPOSITION CONDUITE PAR LE PRESIDENT ZEPHIRIN DIABRE A RENCONTRE LE GROUPE DE MEDIATION PRESIDE PAR LE PRESIDENT JEAN-BAPTISTE OUEDRAOGO

Sur initiative du Président Jean-Baptiste OUEDRAOGO, une rencontre a eu lieu le lundi 3 février 2014 à Ouagadougou, entre le *Groupe de médiation* sur la crise nationale et l'Opposition politique burkinabé regroupée derrière le Chef de file de l'Opposition (CFOP), pour échanger sur les voies et moyens pour sortir le Burkina de la situation de crise qu'elle connaît actuellement.

Cette rencontre qui s'est étalée de 11h à 13h30, a regroupé :

- **côté médiation** : le Président Jean-Baptiste OUEDRAOGO, ancien chef d'Etat du Burkina, ancien membre du Collège de sages, président du *Groupe*, l'Imam Mama SANOU, ancien membre du Collège de sages. Mgr Paul Y. OUEDRAOGO a été excusé pour raison de calendrier.
- **côté Opposition**, le Président Zéphirin DIABRE, CFOP, accompagné de Bénéwendé Stanislas SANKARA (Président de l'UNIR/PS), Ibrahima KONE (Secrétaire Général du PDS/METBA), Ablassé OUEDRAOGO (Président de LE FASO AUTREMENT), François Ouindlassida OUEDRAOGO (Président du RDS), Emile René KABORE (Secrétaire Général de la CNPB), Norbert Michel TIENDREBEOGO (Président du FFS), Djéjouma SANOU (Président de l'UDPS), Jean-Hubert BAZIE (Président de L'ESPOIR).

Le Président Jean-Baptiste OUEDRAOGO a justifié les raisons de l'auto-saisine de la situation nationale à travers un groupe de médiation national, par le devoir de patriotisme et le souci de préserver à tout prix la paix et la concorde nationale.

Il a informé l'*Opposition* du retrait du Pasteur Samuel B. YAMEOGO, Président de la Fédération des Eglises et Missions Evangéliques du *Groupe de médiation*. Il a annoncé des prédispositions du Président du Faso au compromis et souhaité que la concertation et l'esprit de dialogue prévalent dans la recherche de solutions propres à assurer le développement du Burkina dans la paix.

L'Opposition politique, à travers ses représentants, a félicité le *Groupe de Médiation* pour son initiative. Elle a expliqué le sens de son engagement et réaffirmé son souci de parvenir à une sortie de crise conforme aux aspirations du peuple.

Après avoir fait le point des réflexions des parties en présence et recueilli les propositions de la Médiation, les deux groupes se sont quittés en se promettant de se retrouver le mercredi 5 février 2014.

Ouagadougou le 03 février 2014

Le Rapporteur

1- POSITIONS INITIALES DES PARTIES

| <u>Parties</u> | <u>Positions</u> |
|---|--|
| PARTIS DE LA MAJORITE PRESIDENTIELLE | <ul style="list-style-type: none">• Révision de l'article 37• Idée d'un référendum sur l'article 37• Mise en place d'un Sénat |
| ADF/RDA | <ul style="list-style-type: none">• Pas de révision de l'article 37• Mise en place d'un Sénat aménagé• Transition démocratique |
| OPPOSITION | <ul style="list-style-type: none">• Pas de révision de l'article 37• Pas de mise en place du Sénat• Pas de référendum sur l'article 37 |

2- PROPOSITIONS DE LA MEDIATION

| | |
|------------------|---|
| MEDIATION | <ul style="list-style-type: none">• Pas de révision de l'article 37• Incrire l'article 37 au nombre des articles non révisables.• Pas de référendum sur l'article 37• Mise en place d'un Sénat « aménagé »• Ouverture d'une transition démocratique apaisée après l'échéance du mandat constitutionnel du président• Formule de la transition à négocier entre les parties• Organe de suivi /évaluation |
|------------------|---|

